

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

**SERVICE PUBLIC
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
SMAEP DE LA REGION D'ARNAY LE DUC**

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau
Exercice 2015
Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales**

SOMMAIRE

1) Caractéristiques techniques du service	4
1.1) Organisation administrative du service.....	4
1.2) Conditions d'exploitation du service	4
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service	4
1.4) Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)	5
1.5) Nature des ressources utilisées et volumes prélevés.....	5
Points de prélèvement	6
1.6) Volumes produits.....	6
1.6.1) Points de production	6
1.7) Bilan des ressources.....	6
1.8) Nombre d'abonnements	6
1.9) Volumes vendus.....	7
1.9.1) Volumes consommés non facturés	7
1.9.2) Linéaire du réseau de desserte	7
2) Tarification et recettes du service public d'eau potable.....	7
2.1) Fixation des tarifs en vigueur.....	7
2.2) Prix du service d'eau potable.....	8
2.2.1) Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	8
2.2.2) Evolution du tarif de l'eau potable.....	8
2.2.3) Prix TTC du service au m ³ pour 120m ³ (D102.0)	8
2.3) Recettes d'exploitation	9
2.3.1) Recettes de la collectivité.....	Erreur ! Signet non défini.
3) Indicateurs de performance d'eau potable	9
3.1) Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1) (indicateurs fournis par la ARS)	9
3.2) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux d'eau potable (P103.2).....	9
3.3) Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	12
3.4) Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	12
3.5) Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3).....	12
3.6) Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	12
3.7) Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par la DDASS)	13
4) Financement des investissements	14
4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux.....	15
4.2) Branchements en plomb.....	15
4.3) Etat de la dette.....	15
4.4) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service	16
4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	16
4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	17

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	17
5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles	17
5.2) Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du CGCT	17

Indicateurs applicables en eau potable à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs des services

D101.0 : estimation du nombre d'habitants desservis

D102.0 : prix TTC du service au m³ pour 120 m³

D151.0 : délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

Indicateurs de performance

P101.1 : taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie

P102.1 : taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques

P103.2 : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

P104.3 : rendement du réseau de distribution

P105.3 : indice linéaire des volumes non comptés

P106.3 : indice linéaire de pertes en réseau

P107.2 : taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

P109.0 : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

P151.1 : taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

P152.1 : taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

P153.2 : durée d'extinction de la dette de la collectivité

P154.0 : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

P155.1 : taux de réclamations

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'eau est composé des communes suivantes : ANTIGNY LA VILLE, ARNAY LE DUC, AUXANT, BESSEY EN CHAUME, BESSEY LA COUR, CHAMPIGNOLLES, CULETRE, CUSSY LA COLONNE, CUSSY LE CHATEL, ECUTIGNY, FOISSY, IVRY EN MONTAGNE, JOURS EN VAUX, LACANCHE, LE FETE, LONGECOURT LES CULETRE, LUSIGNY SUR OUCHE, MAGNIEN (partie), MALIGNY, MAVILLY MANDELLOT, MELOISEY ; MIMÉURE, MONTCEAU ET ECHARNANT, MUSIGNY, PAINBLANC, SAINT PIERRE EN VAUX, SAINT PRIX LES ARNAY, SAINT ROMAIN, SANTOSSE, SAUSSEY, THOMIREY, VEILLY, VIC DES PRES, VIEVY

Les missions du service sont:

- Production
- Protection du point de prélèvement
- Traitement
- Transport
- Stockage
- Distribution

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est géré en affermage à la SAUR avec un contrat d'une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service

La liste des tâches réalisée par le SMAEP et le délégataire est la suivante :

Gestion du service	application du règlement du service
	fonctionnement, surveillance et entretien des installations
	relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers
	facturation
	traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
	de la voirie liée aux ouvrages
	des branchements
	des canalisations
	des clôtures
	des compteurs
des équipements électromécaniques	

	des forages
	des ouvrages de traitement
	du génie civil
	des plantations
Renouvellement (ces prestations sont réalisées par des entreprises spécialisées par commande)	de la voirie liée aux ouvrages
	de l'ensemble des ouvrages
	des branchements
	des canalisations
	des captages
	des clôtures
	des compteurs
	des équipements électromécaniques
	des forages
	des ouvrages de traitement
	du génie civil
	des branchements plomb
	des portails
	des équipements hydrauliques de traitement et pompage
	des installations électriques et informatiques
	de la téléalarme, télésurveillance, et télégestion
	des vannes et accessoires hydrauliques
	Prestations particulières
traitement des boues	

1.4) Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)

Le service public d'eau potable dessert 6690 habitants permanents environ (recensement de 2009), et 1500 habitants saisonniers environ.

1.5) Nature des ressources utilisées et volumes prélevés

Points de prélèvement

Captage	Débit nominal	Prélèvement 2012 [m ³]	Prélèvement 2013 [m ³]	Prélèvement 2014 [m ³]*	Prélèvement 2015 [m ³]*	Ecart 2014/2015
LUSIGNY SUR OUCHE	1 500 m ³ /j	309 899	265 667	284 696	334 123	+17%

- *NB : à compter du 1^{er} janvier 2013 l'exploitation de l'unité de LUSIGNY SUR OUCHE a été transférée au SM de CHAMBOUX (le volume est donné ici à titre indicatif)

Le volume prélevé est donné pour l'année civile.

1.6) Volumes produits

1.6.1) Points de production

Captage	Débit nominal	Prélèvement 2012 [m ³]	Prélèvement 2013 [m ³]	Prélèvement 2014 [m ³] *	Prélèvement 2015 [m ³]*	Ecart 2014/2015
LUSIGNY SUR OUCHE	1 500 m3/j	309 899	265 667	284 696	334 123	+17%

- *NB : à compter du 1^{er} janvier 2013 l'exploitation de l'unité de LUSIGNY SUR OUCHE a été transférée au SM de CHAMBOUX (le volume est donné ici à titre indicatif)

1.7) Bilan des ressources

	2012	2013	2014	2015	Ecart 2014/2015
Volume produit	309 899	0	0	0	+17%
Importation depuis SM Chamboux (station de Lusigny/Ouche)		265 667	284 696	334 123	
Importation depuis SIAEP LIERNAIS (SM Chamboux)	156 103	167 055	179 440	220 403	+22.8%
Importation depuis SIAEPA THOISY LE DESERT (SM Chamboux)	142 737	150 902	114 833	96 258	-16.2%
Total importé	298 840	583 624	578 969	650 784	+12.4%
Exportation (La Rochepot - Baubigny)	69 666	67 002	56 380	66 638	+18.2%
TOTAL mis en distribution sur le territoire du SMAEP Arnay le Duc	539 073	516 622	522 589	584 146	+11.8%

1.8) Nombre d'abonnements

Abonnements	2012	2013	2014	2015	Ecart 2014/2015
Nombre d'abonnements domestiques	4 092	4 109	4 106	4 117	0.3%
Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	0	0	0	0	0%
Nombre total d'abonnement	4 092	4 109	4 106	4 117	0.3%

1.9) Volumes vendus

Volumes vendus	2012	2013	2014	2015	Ecart 2014/2015
Volumes facturés aux abonnés (m ³)	393 852	357 928	394 502	393 043	-0.4%
- dont abonnés domestiques	393 852	357 928	394 502	393 043	-0.4%
- dont abonnés non domestiques	0	0	0	0	0
Nombre de jours depuis la précédente relève (en moyenne)	372	340	374	367	-1.9%

La période retenue pour le calcul des volumes est la période de relève.
En 2015 elle s'étend du 13/10/2014 au 15/10/2015 (367 jours)

1.9.1) Volumes consommés non facturés

Volumes	2012	2013	2014	2015	Ecart 2014/2015
Consommation sans comptage estimée	0	0	23 029	22 699	-1.4%
Volume de service	21 554	19 748			

Les volumes consommés sans comptage (essai poteaux incendie, bornes fontaines sans compteur, etc).

Les volumes de service (nettoyage de réservoirs, purges, désinfection après travaux, etc)

1.9.2) Linéaire du réseau de desserte

	2012	2013	2014	2015
Linéaire du réseau hors branchements en km	311	311	311	311

1.9.3) Spectre des consommations 2015

Consommation annuelle comprise entre :	Volume consommé (m3) et part du total (%)		Nombre de branchements et part du total (%)	
	0 et 150 m3	186 330 m3	47%	3 632
151 et 300 m3	63 397 m3	16%	322	7.8 %
301 et 450 m3	20 969 m3	5%	58	1.4 %
451 et 600 m3	12 779 m3	3%	25	0.6 %
601 et 750 m3	9 996 m3	3%	15	0,4 %
Plus de 751 m3 (*)	99 572 m3	25%	65	1,6 %
Total	393 043 m3		4 117 branchements	

2) Tarification et recettes du service public d'eau potable

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 04/12/2015 pour application au 01/01/2016).

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est-il assujéti à la TVA ? OUI

2.2) Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :

Une partie fixe ou abonnement

Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance : semestriellement

Les volumes sont relevés :

annuellement

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

2.2.1) Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population. Elle est reversée à l'agence de l'eau, et est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2014	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016
Redevance pour pollution domestique (€/m ³)	0,31	0,31	0,30

2.2.2) Evolution du tarif de l'eau potable

Désignation		1 ^{er} jan 2014	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016
Part du SMAEP	Part fixe [€ HT/an] (abonnement ordinaire*)	59,63	60,63	61.63
	Fonds de renouvellement [€ HT/m ³]	0,45	0,45	0.45
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,23	0,23	0.23
Surtaxe SM Chamboux : part proportionnelle		0,40	0,41	0.42
Part délégataire, Redevances et taxes	Part fixe SAUR délégataire [€ HT/an] (abonnement ordinaire*)	53,85	55,12	55.07
	Part proportionnelle SAUR délégataire [€ HT/m ³]	0,652	0,668	0.6670
	Redevance pour pollution domestique (agence de l'eau) [€/m ³]	0,31	0,31	0.30
	Redevance préservation des ressources (agence de l'eau) [€/m ³]	0,0399	0.0466	0.0466

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

** Syndicat de production (SM Chamboux, ... surtaxe dont le tarif est directement appliqué à l'abonné (apparaît sur la facture).

2.2.3) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D102.0)

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120m³)

	1 ^{er} jan 2015 en €	1 ^{er} jan 2016 en €	Variation en %
Collectivité	142,23	143.23	
Délégataire SAUR	135,28	135.11	
Autre collectivité (redevance SM Chamboux)	49,20	50.40	
Redevance prélèvement	5,59	5.59	
Redevance pour pollution domestique	37,20	36.00	
TOTAL HT	369,50	370.33	
TVA	20,33	20.37	+0.2%
Total [€ TTC]	389,83	390.70	

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **3,26 €/m³ TTC**

2.3) Recettes d'exploitation

	2014	2015
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés € HT (calculée à partir du volume vendu pour l'année de relève)	1 290 813 €	1 289 800 €
Dont part du SMAEP	513 102 €	516 883€
Dont part SM Chamboux	157 801 €	161 148€
Dont part délégataire SAUR	478 323 €	489 482€
- Dont redevances agence de l'eau	141 587 €	141 063€
Autres recettes :		
- Subvention CG21 (versé en annuité, extinction en 2019)	126 258 €	126 258 €
Total recette pour le SMAEP ARNAY	639 360 €	643 141 €

3) Indicateurs de performance d'eau potable

3.1) Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1) (indicateurs fournis par la ARS)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique (P101.1)	39	39	100%	-
Conformité physico-chimique (P102.1)	43	42	97.7%	chlorure de vinyle (Jours en Vaux)

3 dépassements de référence de qualité ont été mesurés :

Date de prélèvement	Lieu	Paramètre	Résultat	Référence qualité
15/01/2015	Le Fête, bourg*	fer	248 µg/l	200 µg/l
15/01/2015	Arnay le Duc, bourg*	fer	253 µg/l	200 µg/l
20/08/2015	Cussy le Châtel, bourg**	aluminium	229 µg/l	200 µg/l

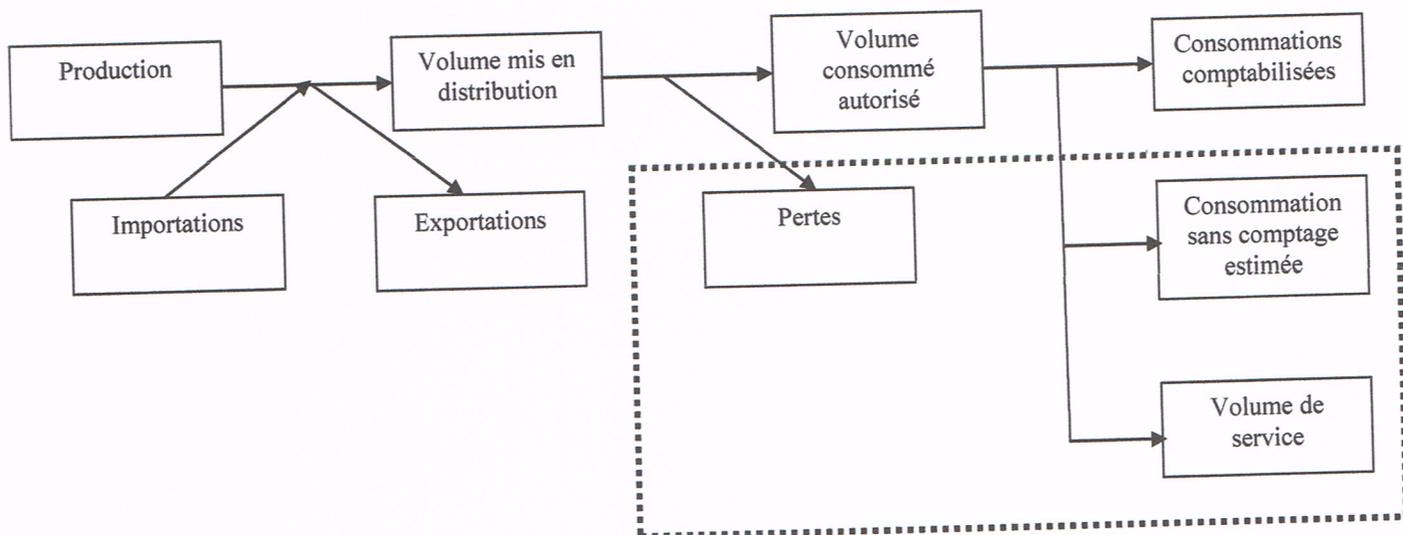
*La présence de fer est due à un incident ponctuel survenu à l'usine de Chamboux le 11/01/2015.

**La présence d'aluminium est la conséquence d'une perturbation de réseau ayant remis en suspension d'anciens dépôts.

3.2) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux d'eau potable (P103.2)

Les grands ouvrages - stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007. Les points sont attribués en « tout ou rien ». Les parties B et C ne sont prises en compte que si 20 points sont obtenus pour la partie A.

	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
Partie A : Plan des réseaux		
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux		
Existence d'un inventaire des réseaux Procédure de mise à jour	10	10
Matériaux et diamètre des conduites	1 à 5 suivant % de linéaire connu	5
Date ou période des poses des conduites	0 à 15 suivant % de linéaire connu	15
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux		
Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges, bornes incendies,..)	10	10
Inventaire des pompes et équipements électromagnétiques et mise à jour annuelle	10	10
Localisation des branchements sur plan	10	10
Inventaire des compteurs (caractéristiques, date de pose)	10	10
Inventaire des recherches de pertes d'eau et travaux effectués	10	10
Inventaire et localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
Programme pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Modélisation des réseaux	5	5
TOTAL	120	120



Volumes non comptés

Pour chacun des indicateurs ci-dessous :

- Le volume vendu pris en compte est celui de la relève ramené sur 365 jours (ratio)
- Les volumes produits/importés pris en compte sont ceux correspondant à l'année de relève soit pour le SMAEP d'ARNAY de novembre n-1 à octobre n inclus

Soit :

Année	2012	2013	2014	2015
Volume facturés aux abonnés	393 852	357 928	394 502	393 043
Nombre de jours de la relève	372	340	374	367
Volumes facturés ramené à 365 jours	386 441	384 246	385 009	390 901
Volume importé depuis station de Lusigny/Ouche (SM Chamboux)	327 831	255 108	292 386	328 223
Volume importé depuis SIAEP LIERNAIS (SM Chamboux)	151 191	165 654	183 160	217 973
Volume importé depuis SIAEPA THOISY LE DESERT (SM Chamboux)	129 597	155 833	123 680	106 238
Total importé/produit	608 619	576 595	599 226	652 434
Volume exporté vers SIAEP LA ROCHEPOT BAUBIGNY	69 522	61 290	63 338	68 287
Total mis en distribution	539 097	515 305	535 888	584 147
Linéaire réseau (km)	311	311	311	311
Volume eau de service (m3)	21 554	19 748	23 029	22 699
Volume consommé autorisé (sur 365 jours)	407 995	403 994	405 009	413 476

3.3) Rendement du réseau de distribution (P104.3) (rendement incluant les achat/vente d'eau en gros dans le calcul)

Ratio entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable :

Année	2012	2013	2014	2015
Rendement	78,5 %	80,7 %	78,2 %	73.8%

3.4) Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire du réseau de desserte :

Année	2012	2013	2014	2015
I.L.N.C.	1,34 m ³ /km/jour	1,15 m ³ /km/jour	1,33 m ³ /j/km	1.70 m ³ /j/km

3.5) Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3)

Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire du réseau de desserte :

ILP = m³ non consommés par les abonnés/365,25j/km de réseau :

Année	2012	2013	2014	2015
I.L.P.	1,15 m ³ /km/jour	0,98 m ³ /km/jour	1,15 m ³ /km/jour	1.50 m ³ /j/km

3.6) Indice linéaire de consommation (I.L.C.) et rendement primaire minimum du réseau à atteindre (selon le décret du 27/01/2012 applicable depuis le 1^{er} janvier 2014)

L'I.L.C. est le ratio entre d'une part les volumes moyens journaliers vendus aux abonnés augmenté des volumes d'eau de service et des volumes vendu en gros à d'autres collectivités et d'autre part la longueur du réseau de desserte (hors branchement).

Le décret du 27/01/2012 fixe un rendement minimum à atteindre égal à 65 auquel on ajoute 1/5 de la valeur de l'I.L.C. Si cette valeur n'est pas atteinte la collectivité doit définir et mettre en place un plan d'action sous peine de voir le taux des taxes perçu par l'agence de l'eau augmenter.

Année	2012	2013	2014	2015
I.L.C.	4,20 m ³ /j/km	4,10 m ³ /j/km	4,12 m ³ /j/km	4.24 m ³ /j/km
Rendement minimum à atteindre (décret 27/01/2012)	65,8%	65,8 %	65,8 %	65.9 %
Rendement du réseau (rappel 3.3)	78,5 %	80,7 %	78,2 %	73.8 %

3.7) Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau :

Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2011	2012	2013	2014	2015	Taux de renouvellement (sur 5 ans)
	4,2 km	2,35 km	2,905 km	1,470 km	1,465 km	0,8 %
Compteurs renouvelés au cours de l'exercice	98	235	72	158	56	3%

Le taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identiques ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

3.8) Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par la DDASS)

Niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : **50** %.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0% Aucune action, 20% Etudes environnementale et hydrogéologique en cours, 40% Avis de l'hydrogéologue rendu, 50% Dossier déposé en préfecture, 60% Arrêté préfectoral, 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés), 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme précédent) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

3.9) Réparation de fuites

Au cours de l'année 2015 SAUR à réparé :

- 30 fuites sur les canalisations principales
- 18 fuites sur des canalisations de branchement (partie publique)

REPARTITION DES REPARATIONS DE FUITES SUR LES CANALISATIONS PRINCIPALES PAR COMMUNES :

Commune	2011	2012	2013	2014	2015	Total
SAINT PRIX LES ARNAY	3	1	4	1	5	14
ARNAY LE DUC	5	8	5	2	4	24
MONTCEAU ECHARNANT	3	4	9	3	4	23
VIEVY	1	0	1	3	4	9
LACANCHE	0	1	1	0	3	5
MELOISEY	2	5	1	6	2	16
IVRY EN MONTAGNE	4	4	1	1	2	12
FOISSY	2	2	2	4	1	11
JOURS EN VAUX	1	0	5	2	1	9
SAUSSEY	3	0	0	4	1	8
MAVILLY MANDELLOT	3	1	0	2	1	7
CUSSY LE CHATEL	0	1	0	1	1	3
CHAMPIGNOLLES	0	0	0	1	1	2
SAINT ROMAIN	2	5	2	1	0	10
MIMEURE	0	4	4	1	0	9
CULETRE	0	7	0	0	0	7
VIC DES PRES	2	1	0	1	0	4
ECUTIGNY	2	2	0	0	0	4
SAINT PIERRE EN VAUX	1	1	2	0	0	4
MALIGNY	1	0	0	2	0	3
VEILLY	1	1	0	1	0	3
LONGECOURT	0	0	1	1	0	2

LE FETE	1	0	1	0	0	2
THOMIREY	1	0	1	0	0	2
LUSIGNY	0	0	2	0	0	2
ANTIGNY LA VILLE	0	0	0	1	0	1
CUSSY LA COLONNE	0	0	0	1	0	1
BESSEY LA COUR	1	0	0	0	0	1
MAGNIEN	1	0	0	0	0	1
MUSIGNY	0	1	0	0	0	1
SANTOSSE	0	1	0	0	0	1
BESSEY EN CHAUME	0	0	1	0	0	1
TOTAL	40	50	43	39	30	202

REPARTITION DES REPARATIONS DE FUITES SUR BRANCHEMENTS PAR COMMUNES :

Commune	2011	2012	2013	2014	2015	Total
ARNAY LE DUC	3	4	3	4	3	17
SAINT ROMAIN	2	1		3	5*	11
LACANCHE	1	2	1	2	4	10
MAGNIEN			2	1	1	4
MELOISEY		2	1			3
VIC DES PRES	1	2				3
SAINT PRIX LES ARNAY				1	1	2
MIMEURE		1		1		2
LONGECOURT		1		1		2
JOURS EN VAUX			1	1		2
SAUSSEY				2		2
AUXANT					1	1
CUSSY LE CHATEL					1	1
CULETRE					1	1
SAINT PIERRE EN VAUX					1	1
CHAMPIGNOLLES		1				1
MONTCEAU ECHARNANT				1		1
LUSIGNY				1		1
IVRY EN MONTAGNE	1					1
LE FETE	1					1
TOTAL	9	14	8	18	18	67

*il y a eu en 2015 un problème sur le stabilisateur de pression ayant engendré plusieurs fuites sur des branchements de ST ROMAIN le haut.

4) Financement des investissements

4.1) *Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux*

Objet des travaux	Montant de travaux HT commandés
marché BDC HAUT MORVAN/H2Eaux ; maîtrise d'œuvre SPEE :	
travaux budget 2015 et réalisé 2015	
- BC13 LONGECOURT LES CULETRES mairie au éco hameau (710ml PVC125, 140mm et 20 branchements)	99 398 € HT
- BC14 MONTCEAU et ECHARNANT tranche 1 (380ml F80 et 100mm et 40ml PVC63 et 15 bchts)	93 492 € HT
- BC 15 ARNAY LE DUC extension PR Industrie (230ml PVC 110 et 160 et 3 bchts)	17 950 € HT
- BC 16 LACANCHE déviation réseau route de Lyon et branchement cinéma (115ml PEHD 40mm et 2 bchts)	6 709 € HT
- BC 17 LUSIGNY RD970 (F100mm et PVC75)	34 611€ HT
- BC 18 ARNAY LE DUC rue st Honoré et rue Jean Maire	61 244 € HT
- BC 19 THOMIREY déviation réseau à l'extérieur du réservoir et déplacement stabilisateur de pression (40ml en PVC 160mm)	12 835 € HT
- 5 Purges SAUR (2 rue Dr Nasica et 1 rue traversière ARNAY, 1 Lée Culètre, 1 route d'auxant VIC DES PRES)	3 800 € HT
TOTAL	330 039 € HT

4.2) Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont pris en considération dans ce paragraphe.

	2014	2015
Nombre de branchements publics en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements publics en plomb restants	0 (à la connaissance du SMAEP)	0 (à la connaissance du SMAEP)
Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1 ^{er} janvier de l'année de présentation du rapport	0 (à la connaissance du SMAEP)	0 (à la connaissance du SMAEP)

4.3) Etat de la dette

L'état de la dette fait apparaître les valeurs suivantes :

31/12/2014	31/12/2015

Encours de la dette au 31 décembre	131 339,37 €	129 330.33 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	44 085,87 €	35 322.86 €
dont en intérêts	522,43 €	416.53 €
dont en capital	43 563,44 €	34 906.33 €

4.4) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service

	2014	2015
Montant des amortissements	160 887,17 €	161 228.00

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux (commandes 2016 déjà réceptionnées)	Montant prévisionnel ht
BC 20 MALIGNY extension de réseau pour maison M SEGAUD	4 284 € HT
BC 21 ARNAY LE DUC rue St Honoré T2	58 755 € HT
BC 22 ARNAY LE DUC pose de 2 compteurs de sectorisation (rue Jean Moulin et Place du Craquelin)	16 483 € HT
BC 23 LONGECOURT LES CULETRES T2 (mairie au réservoir)	74 125 € HT
BC1 ST PIERRE EN VAUX hameau de Vernusse	46 331 € HT
TOTAL	199 978€ HT
Travaux en cours et/ou à réaliser en 2016	
BC 2 ST ROMAIN Grande rue et rue de la Tartebouille	90 000 € HT
BC 3 BESSEY EN CHAUME Clavoillon (renforcement chalet)	41 000 € HT
BC 4 THOMIREY branchements aciers	67 000 € HT
BC 5 MONTCEAU et ECHARNANT T2	141 000 € HT
Pose d'une vanne électrique à MAGNIEN pour améliorer le renouvellement de l'eau au réservoir de THURY (distribution de VIEVY)	25 000 € HT
Démolition des anciens réservoirs désaffectés (ANTIGNY, ECUTIGNY, MERCEY, THOMIREY)	40 000 € HT
ARNAY LE DUC Mise à niveau des bouches à clef rue Barnay (travaux voirie CD21)	5000 € HT
LACANCHE Renouvellement branchement aciers rue Echartelots	60 000 € HT
JOURS EN VAUX – installation de purges automatiques (pb CVM)	15 000 € HT
LE FETE – renouvellement antenne vieille fonte M Millot	17 500 € HT
TOTAL	501 500€ HT
TOTAL 2016	701 478 € HT

Objet des travaux à étaler sur plusieurs années	Montant prévisionnel ht
Renouvellement réseau acier à Arnay : - Route d'Autun - Rue du Four - Rue de la Flaine (2eme tranche) - Rue du 11 novembre	Non chiffré
Renouvellement du réseau de MELOISEY	Non chiffré
Renouvellement du réseau de ST ROMAIN	Non chiffré
Renouvellement du réseau de LUSIGNY SUR OUCHE	Non chiffré
Renouvellement du réseau de CUSSY LE CHATEL	Non chiffré
Renouvellement du réseau de MIMEURE	Non chiffré
Renouvellement du réseau de MONTCEAU ET ECHARNANT	Non chiffré

Renouvellement conduite amiante ciment ARNAY - LUSIGNY	Non chiffré
Modification réseau VIEVY (pb de pression à Poncey et Champhalain, Moulin d'Auxerrain)	Non chiffré
Déviations de la conduite passant sous « Pagot Savoie »	Non chiffré
Alimentation de la ferme de Brully (Saint Romain)	75 000 € HT
ST PIERRE EN VAUX Pont de Vellerot	
Démolitions de réservoir	

4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

programme de travaux établi dans le l'étude diagnostic de 2010 et ajuster en fonction des casses de réseau/informations issues des compteurs de sectorisation/travaux de voirie.

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles)

	2014	2015
Nombre d'abandon de créance	NC	NC
Montant des abandons de créance	0	0
Versement à un fonds de solidarité	NC	NC
Nombre de demandes reçues	NC	NC

5.2) Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du CGCT

Objet des travaux	Montant prévisionnel